

2 Politique

22e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 22)

Ali Bongo Ondimba : "Notre contribution nationale vise à réduire 50% de nos émissions de gaz à effet de serre"

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (Onu) Ban Ki-moon a officiellement ouvert, hier, à Marrakech (Maroc), la 22e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 22). C'était en présence de sa Majesté le Roi Mohammed VI du Maroc, de la secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, Patricia Espinosa, de plusieurs chefs d'Etat, dont Ali Bongo Ondimba, président de la République du Gabon. Au cours de son allocution, Ban Ki-moon a appelé les Etats à éliminer les subventions aux énergies fossiles, énergies à l'origine d'une grande partie du réchauffement climatique.



Ali Bongo Ondimba (g.) en compagnie notamment du roi du Maroc Mohammed VI.

"J'appelle à l'élimination des subventions aux énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz, ndlr) afin d'accélérer la transition vers des énergies propres", a-t-il déclaré devant les délégations réunies à ses assises. Conscient du danger réel que représente le réchauffement climatique pour la survie de l'humanité, le secrétaire général des Nations unies a indiqué: "nous n'avons pas le droit de jouer avec le sort des générations futures ou

mettre en péril la survie des autres espèces qui partagent notre planète. Aujourd'hui plus de 150 millions de personnes habitent sur des terres qui pourraient être submergées ou souffrir d'inondations chroniques dès ce siècle, générant potentiellement des vagues massives de migrations et d'instabilité", a-t-il prévenu. Pour sa part, le président Ali Bongo Ondimba a salué "une réelle prise de



Ban Ki-moon (d), le SG de l'ONU lors de l'ouverture officielle de la COP22.

conscience des enjeux climatiques à laquelle mon pays, le Gabon, a toujours pris sa juste place en dépit d'un contexte national peu favorable". S'agissant des engagements du Gabon, Ali Bongo Ondimba a indiqué: "notre contribution nationale vise à réduire 50% de nos émissions de gaz à effet de serre. Et pour ce faire, le Gabon ne ménagera aucun effort pour réaliser sa transition énergétique".

La forêt gabonaise, qui représente la première source d'émission de gaz à effet de serre, constitue le plus important puits de carbone. Ainsi, indique le président, "nous nous engageons à la conserver au mieux tout en œuvrant à assurer la sécurité alimentaire de notre peuple". Et pour y parvenir, le Gabon a adopté un outil de planification du développement durable qui est le Plan national d'affectation

des terres garantissant "une utilisation rationnelle de notre forêt grâce à l'acquisition d'images satellitaires par un outil dédié et que nous mettons à la disposition des Etats qui sont engagés dans la même problématique", a souligné le patron de l'Exécutif gabonais.

Concernant la pression exercée sur la forêt gabonaise, le président a souligné que notre pays va appliquer strictement le nouveau Code forestier, qui prévoit que les concessions forestières deviennent des concessions sous aménagement durable. L'objectif étant de réduire la superficie forestière sous exploitation de 16 millions d'hectares à 11 millions d'hectares en 2025. Pour conclure son propos, le numéro un gabonais a insisté sur la nécessité du respect diligent des engagements pris par les uns et les autres dans le cadre de l'Accord de Paris, lors de la COP 21.



COP 22 de Marrakech, la photo de famille à l'ouverture des travaux.

Élection du nouveau maire du 4e arrondissement de Libreville

Axel Jesson Denis Ayenoue remplace Lucienne Ogouwalanga

SM
Libreville/Gabon

Cet ancien chargé de mission du président de la République, a été porté hier, à la tête du conseil du 4e arrondissement de la commune de Libreville, par ses collègues élus de ladite collectivité locale. Il remplace ainsi, Lucienne Ogouwalanga Awore, nommée au poste de ministre déléguée à l'Intérieur, depuis le 2 octobre dernier.



Le nouveau maire du 4e, Axel Jason Ayenoue aux côtés de son prédécesseur, Lucienne Ogouwalanga Awore.

nomination, en début du mois d'octobre, de Lucienne Ogouwalanga Awore, comme ministre déléguée à l'Intérieur. C'est le gouverneur de la province de l'Estuaire, Diderot Moutsinga Kebila, qui a présidé les travaux tenus dans la

salle des mariages de la mairie du 4e. Seul candidat à cette élection, Axel Jesson Denis Ayenoue a été porté à la tête de cette administration décentralisée. Les vingt conseillers municipaux que compte cette circonscription poli-



Le gouverneur de l'Estuaire, Diderot Moutsinga Kebila (c), à l'ouverture de cette session extraordinaire.

tique ont tous voté en faveur du nouveau maire. Soit cent pour cent des suffrages exprimés. Il devra ainsi conduire, jusqu'à son terme, le mandat de son prédécesseur. Réagissant à chaud, le désormais nouvel édile du 4e

arrondissement de Libreville a dit s'inscrire dans la continuité de l'action entamée par le maire sortant. «Il n'y aura aucune cassure, sinon de la progression et de l'amélioration, avec un œil particulier sur les questions de jeunesse, des personnes

âgées, le social, l'hygiène et la sécurité de cet arrondissement», a assuré le nouveau maire. Non sans remercier d'une part, les plus hautes autorités de sa formation politique (PDG) et, d'autre part, ses collègues qui ont bien voulu lui faire confiance en le portant à cette fonction. Membre du Bureau politique du PDG, Axel Jesson Denis Ayenoue est un militant du parti au pouvoir depuis 2005. Devenu conseiller municipal du 4e arrondissement depuis 2013, il a été délégué fédéral du PDG, chargé des Affaires académiques pour le compte des fédérations d'Afrique du Sud. Y compris, secrétaire national, en charge du suivi des communautés estudiantines et internautes des fédérations de l'extérieur.

Photo : P.P./ Prince Jackson

Photo : Adjaf Ntoutoume

Photo : Adjaf Ntoutoume